L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE, TOUS LES JOURS, PAR
JÉROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que L'UNION soit connue."

LUNDI MATIN, 11 FEVRIER 1833.

POUR GOUVERNEUR :

J. B. DAWSON.

Les candidats suivants aux places Directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane, seront soutenus à l'élection de lundi, 11 courant, par

Une majorité des actionnaires.

J. B. Leprêtre	J. B. Labatut.
H. Lockett	L. Deferiet.
A. Peychaud	Martin Gordon.
R. A. Gaillard	L. Pilié.
J. F. Canonge	G. Legendre.
P. A. Delachaise	Victor St. Victor.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 11 février.

Les journaux de New-York, par la malle de samed, sont du 25 janvier, ils nous fournissent des nouvelles de Paris du 11 et de Londres du 7 décembre, reçus par trois arrivages : le *Charlemagne*, capitaine PERCE, parti du Hâvre le 5 décembre ; le *John-Jay*, capitaine HOLDREDGE, parti de Liverpool le 8 ; et le *Hâvre*, capitaine DEPEYSTER, parti du Hâvre le 12 et apportant des journaux de cette ville de cette date. Voici ce que nous apprenons par ces différentes voies.

Des avis du siège de la guerre en Belgique sont du 9 décembre ; les précédents n'allaient que jusqu'au 1er. du même mois ; d'après ceux-ci nous avions été portés à croire que les batteries françaises avaient ouvert leur feu sur la citadelle le 2, mais il n'en a pas été ainsi. Les assiégeants ont continué activement leurs préparatifs jusqu'au 4 ; alors un officier fut envoyé en parlementaire vers la citadelle ; il était porteur d'une autre sommation adressée au général Chassé, pour l'inviter à rendre la place, l'informant en même temps que tout était préparé du côté des Français, et qu'au cas de refus le feu commencerait à onze heures précises.

Les Français avaient déjà 103 canons en batterie. Ce moment excitait un immence intérêt. Mais on ne fut pas long-temps en suspens. A onze heures, un coup de canon parti du fort Montebello, et suivi d'un effroyable feu d'artillerie, annonça que l'porteur de dépêches avait reçu une réponse négative du commandant hollandais. Durant le reste de la journée, le feu de l'artillerie se maintint régulièrement. Les Hollandais répondaient avec vigueur, et les correspondants des journaux anglais disent que ce spectacle était effroyable, mais grandiose.

Le roi Léopold lui-même était à Anvers dans la journée du 9, et encourageait les assaillants par sa présence ; l'attaque, dans cette journée, a été des plus vigoureuses. Les assiégés n'ont pas cessé de lancer des bombes et d'entretenir leur feu d'infanterie.

Toutes les approches de la ville par le fleuve sont coupées, et le général Chassé est privé de toute communication hors de la citadelle.

Les travaux des assiégeants s'approchent à chaque instant de la citadelle, et le maréchal Gérard, dans ses ordres généraux, parle avec confiance de la reddition prochaine de la place.

On a répandu le bruit que le général Chassé était mort ; mais ce fait n'était pas cru à Paris le 10.

On a même parlé de la reddition de la citadelle, mais il n'y a pas un mot de ce fait dans les journaux de Paris du 10 ni dans ceux du Hâvre du 11. Ce rapport est parvenu à New York par le capitaine du navire *Hâvre*.

Une troisième édition du *Standard* de Londres du 6 décembre, annonce qu'à la date du 5 au soir la perte des Français était déjà de 1000 hommes.

La citadelle tenait encore le 9 ; le combat était devenu plus acharné et la perte grande. Les assiégés avaient fait différentes sorties avec des succès divers. Le bruit s'est répandu que la citadelle s'était rendue, mais il n'y a aucune mention de cette circonstance dans les journaux de Paris du 10 et ceux du Havre du 11. Cette nouvelle est apportée par le capitaine du Hâvre.

Un journal de Bordeaux dit que le gouvernement français se propose de soumettre aux chambres, dans le courant de la session, un projet de loi concernant le jugement de la duchesse de Berry par la chambre des pairs. Si ce projet est adopté, le jugement commencera après la session. Jusque là, la duchesse restera en prison à Blaye, sous la responsabilité des ministres.

Une éruption de l'Etna, qui a eu lieu le 17 et le 18 de novembre, a détruit Bronte, ville située à neuf lieues de Catanea, et qui contenait 10,000 habitans.

Les nouvelles d'Angleterre sont sans intérêt.

EXTERIEUR.

BELGIQUE.

Le *Times* de Londres publie les détails intéressants que voici :

ANVERS, 5 décembre.

La canonnade continue vivement depuis hier, néanmoins avec moins de force qu'le croyaient quelques personnes. Quelques unes des batteries françaises se sont distinguées par la justesse de leur feu ; d'autres, dit-on, ont pointé trop haut, de manière que de la mitraille et des boulets ont passé par dessus la citadelle et sont tombés dans l'Escaut. On a imaginé de là que l'armée française avait l'intention de couler les bateaux armés qui stationnent dans le fleuve, mais pas un coup n'a porté.

Le fort Montebello, ouvrage avancé de la ville, et qui est entre les mains des Français, tandis que ceux de St. Laurent et de Kiel sont occupés par les Hollandais, a tiré hier et aujourd'hui contre le bastion Pacedo, de la citadelle.

Le nombre de canons employés par les Français est maintenant officiellement établi à 60 pièces de différents calibres et 22 mortiers de toutes grandeurs. Le feu de la citadelle, autant que j'ai pu le voir d'une position élevée, a été dirigé en dernier lieu sur les batteries qui font face au fort Kiel. Ce dernier et le fort St. Laurent n'ont pas tiré depuis hier soir.

La citadelle porte déjà extérieurement des marques de ce qu'elle a souffert. Le feu a éclaté à 3 heures dans une des bâtisses intérieures, et l'on voit encore de la fumée. Entre le grand nombre de bombes que j'y ai vu tomber, j'en ai remarqué une qui en éclatant a détruit une partie considérable d'un des plus grands édifices. La défense est fièrement soutenue, d'où l'on infère que dans deux ou trois jours jours le général Chassé menacera de brûler la ville, à moins que les Français ne lui permettent de se retirer, ce qu'ils seront obligés de lui accorder, avec les honneurs de la guerre.

Les travaux de la troisième parallèle des Français s'avancent. La temps est beau pour la saison, froid, mais brumeux, ce qui empêche qu'on ne puisse distinguer les effets de la mitraille sur la citadelle et les batteries. Il y a eu une légère gelée la nuit dernière, et les Français pensent que c'est le prélude d'une forte glace, qui les mettra à même d'attaquer la Tête-de-Flandres.

1 heure.—Le feu est vif depuis une heure. Je n'ai aucun moyen de connaître la perte des Français depuis hier, mais jusqu'à lundi on m'a assuré qu'ils n'avaient pas perdu, en tués et blessés, plus de 25 hommes.

Quelques personnes qui pensaient que ce siège serait long, commencent à changer d'avis, parce que les forts St. Laurent et Kiel gardent constamment le silence depuis hier. Les forts de la ville se disposent de plus en plus à repousser toute attaque dirigée contre elle. La citadelle souffre considérablement.

Le temps est encore nuageux, et les coups de canon, qu'on n'entendaient pas la nuit dernière et ce matin, se distinguent à présent aussi bien que jamais.

Sur le fleuve il n'y a rien de nouveau ; les soldats français occupent la digue depuis Calloo jusque vers le fort Austrewel.

2 heures.—On dit que les frégates la *Comète* et l'*Eurydice* attaquent en ce moment le fort Ste. Marie, qui se défend avec vigueur.

BRUXELLES, 5 décembre.

Les détails suivants sont extraits des documens les plus authentiques venus du siège de la guerre.

4 décembre, 3 heures.

La nuit dernière et durant une partie de la matinée, plusieurs batteries qui n'étaient pas encore terminées ont reçu leurs canons.

A onze heures et 20 minutes, le signal a été donné du centre des ouvrages, et aussitôt toutes les batteries se sont démasquées. Le feu du fort Montebello a été dirigé sur la citadelle. Les canons de ce fort sont servis par des artilleurs français. La citadelle a rendu le feu, mais presque lentement. A 3 heures, ni boulet ni mitrailles n'étaient tombés sur la ville. Néanmoins, on a pris toutes les précautions et fait tous les préparatifs nécessaires en cas d'attaque. Les artilleurs belges sont à leurs pièces, prêts à répondre en un instant à toute tentative contre la ville de la part citadelle.

Les navires hollandais n'ont fait aucun mouvement.

Le vedette placée sur la tour de la cathédrale annonce à 4 heures, que le désordre paraît régner dans la citadelle.

BRUCHEM, 4 décembre.

La nuit s'est passée tranquillement, la citadelle continuant à envoyer de temps en temps quelques boulets et quelques bombes qui, en général, ne font peu de mal. Les chemins étant [illegible] qui les couvrent, il a été impossible [illegible] les canons. En un instant, on a pris la [illegible] de couper la tranchée et de conduire les 16 pièces qui étaient à placer, par la route qui borde le glacis de la citadelle. On espérait que les Hollandais ne s'attendant pas à une tentative aussi téméraire ne les apercevraient pas ; et au pis aller, lors même qu'ils les auraient vues, ce n'étaient que quelques hommes perdus. Ce plan audacieux a été exécuté avec autant de courage que de succès. Les sentinelles de la citadelle s'en étant apperçus, en une minute on vit voler les balles et les boulets. Quelques hommes et quelques chevaux furent tués et blessés, mais les canons passèrent, et en moins de trois heures les batteries No. 7 et No. 8, qui étaient les dernières, furent complettement armées. Les officiers d'artillerie les plus expérimentés disent qu'on ne saurait donner trop de louanges à ceux de leurs camarades par qui cette mesure audacieuse a été exécutée. Il faut observer aussi que les obstacles presque insurmontables présentaient aux artilleurs et aux ingénieurs le temps et la nature du sol, rendront mémorables le siège de la citadelle d'Anvers et ajouteront aux lauriers des deux corps qui y sont engagés.

Ainsi que je vous l'ai dit, 87 pièces d'artillerie se feront bientôt entendre. Demain, 44 mortiers seront placés. Ainsi le premier feu du siège sera terrible. Les officiers d'artillerie soient qu'en dix heures par jour chaque canon tirera [illegible] coups, ce qui fera en tout 4,500 boulets qui fracasseront chaque jour les défenses de la citadelle, et celle indépendamment des bombes et des obus. Afin de tirer bien juste, chaque mortier ne tirera qu'une bombe par dix ou 15 minutes ; ceci, néanmoins, ne fait pas moins de 2,000 bombes, qui, quand la distance sera bien calculée, tomberont chaque jour dans la citadelle.

A 10 heures, le maréchal a monté à cheval et a parcouru les lignes. A 11 heures, l'ordre de faire feu a été donné.

11 Heures.—En ce moment le maréchal, placé dans la batterie du centre, No. 5, ayant derrière lui le commandant de l'artillerie et du génie, ses aides-de-camp et un grand nombre d'officiers, qui désiraient ardemment être présens, a donné lui-même l'ordre de commencer. Le premier coup de canon tiré par cette batterie a été salué du cri de "vive le roi ! mil e fois repété par toute la ligne. Au même moment, le feu des autres batteries a répondu comme un écho à celui du No. 5. Le maréchal a'lant de batterie en batterie avec son état-major, encourageant les troupes par sa présence. Chaque capitaine de 4 : il assis tranquillement sur le parapet de sa batterie, donnant les ordres et observant attentivement l'effet de s boulets, avertissant les canonniers de tirer "un peu plus haut" ou "un peu plus bas".

En un clin d'œil les parapets de la citadelle, qui étaient couverts d'officiers hollandais, furent désertés par eux et pas un seul ne se montrait plus. Chaque boulet du fort Montebello faisait voltiger la terre du parapet de la citadelle.

A midi, la batterie No. 1, du fort Montebe lo, avait démonté deux pièces dans la citadelle. Des *vivat* prolongés ont salué ce premier succès, et à ces cris la musique belge répondait par des airs guerriers, joués après chaque coup de canon. L'idée de cette musique est excellente ; nous avons vu des officiers se promener en dehors du parallèle, comme pour servir de points de mire aux canons des assiégés. Le maréchal se promenait toujours, tranquillement et lentement, d'une batterie à l'autre. Quelques boulets ont frappé dans les embrasures de nos batteries et ont blessé quelques hommes ; mais, en général, les ar illeurs hollandais pointent moins bien que les jours précédents. La plupart de leurs boulets passe it sur nos têtes.

1 Heure.—Trois pièces de la citadelle sont démontées, et l'on ne voit personne sur les parapets. Plusieurs de nos coups ont touché une grande barraque bâtie dans la citadelle ; nous ne voyons pas encore qu'elle soit en feu. Dans nos batteries les soldats rivalisent de sang froid avec leurs officiers. L'ordre est de tirer lentement et de bien viser, et l'on y obéit exactement. Chacun est étonné du peu de résistance que fait Chassé. Il y a peu de monde dans les tranchées, mais beaucoup dans les prolongemens dirigés en droite ligne vers la citadelle.

On dit que l'ordre sera donné ce soir de construire la seconde parallèle, qui ne sera distante des glacis de la citadelle que d'environ 60 verges. Je ne puis vous donner aucune nouvelle de ce qui se passe sur la rive gauche de l'Escaut, mais il paraît qu'on s'y bat aussi, car nous voyons de la fumée de ce côté. Au milieu de ce terrible conflit le maréchal Gérard conserve un sang froid étonnant. Il a manifesté sa satisfaction en apprenant qu'Anvers était à l'abri du danger. Le général Chassé ayant été attaqué par la batterie No. 1 du fort Montébello, et n'ayant pas tiré sur la ville, les habitants d'Anvers n'ont plus rien à craindre.

2 heures. Le feu continue des deux côtés, mais il y a tant de fumée qu'il est impossible d'en voir les effets. Il continuera encore pendant la nuit, mais moins vivement que pendant le jour.

On a donné l'ordre d'apporter de Berchem les fascines et les gabions.

4 heures. Le maréchal est toujours dans les tranchées.

ANVERS, 4 décembre.

11 heures.—(Correspondance du Standard)—Je suis dans la ville, qui est presque déserte ; le peu de personnes que je rencontre expriment la plus vive anxiété ; à chaque instant nous nous attendons à voir pleuvoir dans cette malheureuse ville les bombes et les boulets. La peur augmente avec le feu. Il est impossible de décrire l'effet que l'on ressent au milieu du feu actif de 200 pièces de canon.

3 heures. L'espoir commence à luire un peu. Depuis quatre heures le feu n'a pas cessé, et jusqu'ici la ville n'a à déplorer aucun accident. *Chassé répond* par un torrent de bombes au feu multiplié de notre artillerie. Néanmoins nous avons déjà obtenu quelques avantages ; trois pièces sont démontées à la lunette St. Laurent, sur laquel'e nos troupes ont principalement dirigé leur feu ; et l'on voit un incendie dans la citadelle, causé sans doute par nos bombes.

4 heures de l'après-midi.—Le feu continue et est entretenu avec une grande vigueur par les assiégeants.

Les dernières nouvelles ont été apportées à Londres par le bateau-à-vapeur *Sir-Edwards-Banks*, dont les passagers rapportent qu'un détachement français avant attaqué la *Tête-de-Flandres*, les Hollandais ont levé les écluses, et que ce détachement se trouvant exposé au feu de la batterie et des bateaux armés, a été obligé de se rendre.

Les Hollandais, à Helvoetsluys, sont tellement enragés contre les Anglais, que les passagers du *Sir-E.-Banks*, voulant se rendre à terre, ont été lapidés et forcés de se réembarquer.

Le feu des batteries françaises contre la citadelle n'a été retardé aussi long-temps que parce que le maréchal négociait pour la neutralité de la ville.

Un officier demeurant à Anvers, et qui a eu l'avantage, rare en ce moment, d'être admis dans la citadelle, a fourni les détails suivans des opérations militaires de la garnison hollandaise.

ANVERS, 4 décembre.

Pendant la nuit de vendredi, la journée et la nuit du samedi, les Hollandais continuèrent à tirer environ 30 bombes par heure. Dimanche à 10 heures ils firent une sortie d'environ 80 ou 100 hommes pour faire une reconnaissance, mais ils furent repoussés à la pointe de la bayonnette, la matinée était si pluvieuse que les fusils des Français ne pouvaient point faire feu. Les Français n'aperçurent les Hollandais qui venaient de la lunette de Kiel qu'au moment où ils furent attaqués ; le capitaine d'artillerie commandant la 5ème. batterie contre laquelle l'attaque était dirigée, ordonna alors la charge, et lui-même fit prisonnier un sergent hollandais. La perte des hollandais en cette occasion fut de 12 morts, plusieurs blessés qui s'échappèrent, et 10 prisonniers dont la plupart étaient blessés ; celle des Français fut de 3 morts, 3 blessés, et 2 sapeurs faits prisonniers. On pense que ces hommes déclarèrent où était la plus grande partie de l'état major du maréchal Gérard, car presque aussitôt les Hollandais ouvrirent un feu dans la direction de l'église St. Laurent, à travers laquelle passèrent plus de 12 boulets.

Les hollandais continuèrent un feu assez vif de mitraille, ils mirent aussi en jeu 4 mortiers de la lunette de Kiel et 4 de la lunette de St. Laurent ; ce feu eut peu de résultats jusqu'à lundi à une heure et demie du matin. Ils firent une seconde sortie dimanche à 10 heures du soir, dans le but d'attirer la masse des troupes françaises vers le point attaqué, et aussitôt que le corps se fut retiré, ils commencèrent une vive canonnade sur le point d'intersection avec la route de Boom ; leur feu dura la journée et la nuit de lundi fut très faible et ce matin à 11 heures et demie, les Français ouvrirent 13 batteries dont 9 sont montées de 48 canons, les 4 autres de mortiers de 18 pouces de diamètre, tout neufs, de sorte que le feu en est vraiment terrible. Je crains beaucoup que la ville ne souffre considérablement, parce que toute la mitraille et les bombes des batteries française qui ne sont pas bien dirigées tomberont sur elle. Les Français ne peuvent élever leurs batteries pour ouvrir une brèche dans la citadelle, avant de s'être emparés des deux lunettes, ce qu'ils espèrent effectuer sous peu quoique ce soit une rude tâche.

Ils ont déjà réussi à démonter 4 pièces dans le bastion de la citadelle près de la ville. Les murs de ce bastion semblent être considérablement endommagés.

Les Français ont pris possession des postes qui entourent la citadelle dans la ville, de manière à empêcher les Belges d'agir avec hostilité, cependant on craint beaucoup pour le salut de la ville.

Batteries françaises.—Le tableau suivant montre la situation et la position des dix battories, dirigées contre la citadelle.

1. Batterie du fort Montébello, 6 pièces de 24, 2 obusiers.
2. Do 2 pièces do 16, 2 obusiers tirant sur le front gauche du bastion N. 3 de la citadelle.
3. Do. 4 pièces de 24, 2 obusiers tirant sur la demi-lune entre les bastions 3 et 4.
4. Do. 3 pièces de 16, 2 obusiers tirant sur le front gauche de la lunette St. Laurent.
5. Do. 6 pièces de 23, 2 pièces de 16 et 4 obusiers tirant sur le front droit du bastion N. 3.
6. Do. 2 pièces de 16, 2 obusiers tirant sur le front gauche du bastion N. 4.
7. Do. 6 pièces de 24, 2 pièces de 16 et 1 obusier tirant dans la même direction.
8. Do. 3 pièces de 16, 2 obusiers.
9. Do. 6 obusiers.
10. Do. 8 pièces de 24 tirant sur la demie lune entre le 4e. et le 5e. bastion de la citadelle.

ANVERS, 7 décembre, 9 heures du matin.

La nuit dernière n'a pas produit les avantages que l'on attendait. Dans la soirée on avait donné des ordres pour prendre d'assaut la lunette St. Laurent. Son occupation par les Français ou son évacuation par l'ennemi est indispensable au succès du siège.

Six heures du soir. Par un autre correspondant. Depuis 36 heures, la défense de la citadelle a pris un caractère plus sérieux. Le peu de résistance des assiégés à la construction des travaux, l'irrégularité de leur canonnade la matin, et la rapidité avec laquelle leur canon a avaient été démontés, ont rendu le changement actuel plus remarquable.

Vers les 5 heures, hier soir, trois ou quatre compagnies sortirent de la citadelle et firent feu sur nos travailleurs ; ce matin la fusillade a commencé de bonne heure du fort St. Laurent et a continué tout le jour, non sans nous ennuyer beaucoup.

Nous pouvons voir distinctement les soldats s'approcher du parapet à des intervalles régulières, avec une grande vitesse, faire feu et se retirer. Ils font aussi usage de mortiers placés sur les derrières et que nous pouvons à peine atteindre, et d'où ils nous envoient grand nombre d'obus lancés avec tant de précision qu'ils tombent presque tous dans nos batteries.

De temps en temps aussi ils tirent sur nous à mitraille ; ce nous supposons qu'ils exécutent avec de petites pièces qu'ils avancent pour quelques instans, déchargent deux ou trois coups, les puis retirent. On peut maintenant attribuer l'indolence apparente des assiégés ces jours passés à l'espoir de nous induire en erreur par un excès imprudent de confiance, mais ils se sont trompés car nos travaux ont continué comme ils avaient été commencés avec la plus grande prudence. Ces deux jours passés, les ingénieurs et l'artillerie ont été exposés au feu de la citadelle et six de leurs officiers ont été blessés, plus ou moins grièvement.

ANVERS 7 décembre, 8 heures du matin.—On dit que la lunette St Laurent a fait perdre beaucoup de monde au 52e. régiment qui essaya de l'emporter à la bayonnette et fut repoussé. Ce fort ne paraît pas être réduit à une extrémité telle qu'on le disait, puisqu'hier soir il a répondu au feu des assaillants pendant une heure et demie.

A 11 heures, hier soir, on vit et entendit une vive canonnade de la tour de l'église St. André contre les forts Calloo et Ste. Marie ; deux fermes dans le voisinage prirent feu. Dans la nuit, un caisson à poudre éclata dans la citadelle.

A 41 heures le 52e. régiment perdit hier 17 grenadiers et eut plusieurs blessés ; une bombe mal dirigée par un artilleur français vient d'éclater dans la ville dans le quartier de St André, mais on ignore si elle a produit aucun mal. Les habitans de cette partie de la ville prennent la fuite en emportant leurs effets.

LEGISLATURE D'ETAT.

PREMIERE SESSION—11ME. LEGISLATURE.

JOURNAL DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

VENDREDI, 1 février 1833.

La chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion de M. Walker, ordonné qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Brown.

M. Hoa a présenté à la chambre une pétition d'Antoine Michoud, vice consul du roi de Sardaigne, demandant à être exempté du service du jury.

Sur motion, ordonné que cette pétition soit renvoyée au comité judiciaire.

M. Canon a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé, "Acte pour venir au secours de certains personnes y mentionées."

M. Charpentier, conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté un bill intitulé, "Acte pour déterminer d'une manière ultérieure les devoirs des sheriffs des paroisses St. Martin, Ste. Marie et Lafayette," lequel a subi sa 1ère. lecture.

Sur motion motion de M. Voorhies, ordonné que la chambre procède à la seconde lecture de ce bill.

Sur motion, ordonné que ce bill soit renvoyé à demain pour la troisième lecture.

M. Johnson a donné avis que demain ou tout autre jour il présentera un bill intitulé, "Acte pour accorder à S. Vanwikle le privilège exclusif de tenir un ferry sur le Mississipi, dans les paroisses de la Pointe Coupée et d'Ouest Félciana."

M. Dauney a donné avis que demain ou tout autre jour il présentera un bill intitulé, "Acte pour pourvoir à l'enrégistrement des naissances, mariages et décès."

M. Walker a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé, "Acte pour changer les termes des cours de 6ème. et 7ème. districts judiciaires dans cet état.

M. Voorhies (des Avoyelles), rapporteur du comité d'enrôlement, a rapporté qu'il avait présenté hier à la sanction du gouverneur, la résolution relative à l'invitation faite à notre délégation au congrès concernant le malle poste entre Madisonville et la Nouvelle Orléans.

ORDRE DU JOUR.

Les bills intitulés,

"Acte pour accorder à Uriah Smith le privilège exclusif de tenir un ferry,"

"Acte pour amender les divers actes relatifs au réglement des successions et pour d'autres objets," et

"Acte relatif aux divers actes concernant les élections dans et pour la paroisse de la Nouvelle Orléans,"

Ont subi leur seconde lecture et ont été renvoyés à demain pour être lus une 3ème. fois.

Le bill intitulé, "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de navigation de Lafourche et de Terrebonne," a subi sa seconde lecture et a été fixé à l'ordre spécial du jour, après quoi la chambre a disposé du bill intitulé, "Acte relatif à l'introduction des esclaves dans l'état de la Louisiane."

M. Garland a fait la motion que le chambre s'occupe du message du gouverneur qui renvoie à la chambre les bills intitulés,

"Acte pour incorporer les souscripteurs à la compagnie du chemin à coulisses d'Est Bâton Rouge,"

"Acte pour incorporer les souscripteurs à la compagnie du chemin à coulisses d'Est Félciana,"

"Acte pour incorporer les souscripteurs à la compagnie du chemin à coulisses d'Iberville, et relatif à la compagnie de navigation de l'Iaquemines," et

"Acte pour amender l'acte intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à coulisses d'Iberville, et relatif à la compagnie de navigation de l'Iaquemines."

Cette motion a été rejetée.

La chambre s'est occupée du bill intitulé "Acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane," lequel a été sous considération quand la chambre s'est ajournée hier.

Sur motion de M. Porter, ordonné que ce bill soit renvoyé à un comité spécial de cinq membres.

L'orateur a nommé MM. Porter, Mazigny, Grymes, Walker et Bullard.

La chambre s'est occupée du bill intitulé, "Acte relatif à l'introduction des esclaves dans l'état de la Louisiane."

M. Jones a fait la motion d'effacer après la formule du décret, tout le contenu de la première section pour y substituer ce qui suit :

"Que l'acte approuvé le 19 novembre 1831, intitulé Acte relatif à l'introduction des esclaves ; et l'acte approuvé le 2 avril 1832 intitulé acte pour amender l'acte intitulé acte relatif à l'introduction des esclaves approuvé le 19 mars 1831, soient et demeurent rappelés."

Sur l'adoption de ce substitut, M. Bienvenu a demandé l'appel nominal ; et ont paru que MM. Barrow, Brown, Bullard, Chinn, Forstall, Holstein, Horton, Johnson, Jones, Léonard, Maddox, M'Rae, Patter, Sibley, Voorhies (des Avoyelles), et Walker avaient voté dans l'affirmative.—16 oui.

Et que MM. Bienvenu, Bouligny, Canon, Charpentier, Dauney, Debaillon, Duclos, Duplessis, Dunré, Folse, Garland, Guillet, Hoa, Lagarde, Legendre, Lessassier, Marigny, Morgan, Nicholls, Ory, Porter, Roussel, Voorhies (de Lafayette) et Watkins avaient voté dans la négative.—24 non.

En conséquence ce substitut a été rejeté.

Sur motion, la chambre s'est ajournée à lundi matin.

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ENTREES.

Navire La Grange, Winchell, Liverpool,	L. H. Gale.
Navire Chester, Storer, Philadelphie,	S. Thompson.
Navire Andes, Patten, Liverpool, Martineau, Crozer & co.	
Brick Ceres, Gray, Liverpool,	Harrod & Charles.
Brick Leon, Laguna, Havane,	Estavenell & Courval.
Brick Henri, Rice, Boston,	Stetson & Avery.
Br. Ivory Lord, Farley, Liverpool, Cockayne, Watts & co.	
Brick Clemente, Martinez, Havane,	Tuffts & Clarke.
Brick Pleiades, Farhann, Boston,	L. H. Gale.
Brick Avi, Thompson, Boston,	Lincoln & Green.
Polacre Viscaina, Gomez, Havané,	Estavenell & Courval.
Goël. Alice, Reed, Rio Grande,	M. F. Cougot.
Goël. Eagle, M'Cluachin, Tampico,	Lizardi frères.
Goël. Wetres, Arnaux, Tampico,	A. Baron.
Goël. Josefa, Dorantes, Campèche,	F. Tio.
Goël. Two Brothers, Sherper, Tampico,	E. Book & co.

ARRIVES.

Bateau de remorque Grampus, de la passe S. O., ayant mis en mer les navire Frederick et William 3, le brick Horace, les goël. Helen Mar, Gen. Gardner et une goël. Mexicaine.

Bateau de remorque Pilot, ayant descendu son towage, il a amené les navire Alabama et Science.

Bateau de remorque Post-Boy, ayant descendu son towage, il a amené les navires Mary et Edwin.

Navire Adéline, Bunton, de New-York.
Navire Edwin, de Thomastown.
Navire Mary, Chase, de New-York.
Navire Science, Coffin, de Boston.
Navire Alabama, Waterman, de New-York.
Brick Geo. Gardner, ——, de Baltimore.
Goël. Mary Ann, Gibbs, de Tabasco.
Goël. Teta, Orfield, de Matanze.
Bat. à vap. St. Louis, Daggett, de Bâton Rouge.

MEMORANDA.

Arrivé, d'ici au Hâvre, le 11 décembre, navire Bocas, Rubbage.

En charge au Hâvre pour ce port, navire français Petit-Louis, devant partir le 15 décembre.

En charge à Marseilles pour ce port, brick Vénus, devant partir le 10 décembre.

En charge à Bordeaux pour ce port, 1er. décembre, navires Missouri, Martiniquais, Zélia et Jeune-Gabrielle, sous le plus bref délai.

Un navire en proie aux flammes a été rencontré en mer, le 11 janvier, par la lat. 36, long. 73. On pense que par le temps qui régnait, il a dû être impossible à l'équipage de se sauver.

AVIS.—Le brick GEO. GARDINER, de Balmon, est en déchargement vis-à-vis le poteau No. 78. Les consignataires sont invités de prendre livraison de leurs marchandises. 11 fév.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent en vente,
189 sacs café Havane 1rb. qualité,
50 boucauts sucre do.
14 janv. TRED. NICOLET et Cie.

Amusements.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 12 février 1833.

Il sera donné par EXTRAORDINAIRE :

Une représentation par
M. GOUFFE,
précédée de
LE NOUVEAU SEIGNEUR DE VILLAGE,
Opéra comique en un acte, musique de Boieldieu.

Le spectacle sera terminé par
LE VIEUX GARCON,
Comédie vaudeville en un acte, de MM. Scribe et Mélesville.

En attendant la première représentation de *Zampa*, ou la Fiancée de Marbre, opéra féerie en 3 actes et à grand spectacle, orné de deux décorations nouvelles.

SALLE D'ORLEANS.
BAL DE WASHINGTON.

LA souscription pour le bal et souper qui doit se donner le jour anniversaire de Washington est ouverte et déposée chez M. Jn. Davis.

Le nombre de signataires étant déjà assez grand, MM. les souscripteurs voudront bien se réunir mercredi prochain, 13 du courant, à 7 heures du soir, pour la nomination des commissaires. 6 fév

SALLE D'ORLEANS.
Lundi, 11 Février 1833
AU BENEFICE DE M. E. BERTUS.

GRAND BAL PARE,
Précédé d'un
BAL D'ENFANS.

Prix d'entrée les grandes personnes $ 1.
Les enfans au-dessous de 12 ans, 50 cents.
N. B. Le bal d'enfants commencera à 5 heures et demie, et le grand bal à 9. 5 fév

DERNIER JOUR!
SALON D'EXPOSITION DE
J. Maëlzel.
DE L'AUTOMATE JOUEUR D'ECHECS, MELODIUM, &c.
Hotel des Planteurs, rue du Canal, No. 19.

LA séance aura lieu ce soir, à 7 heures et demie précises. Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie.

PRIX D'ENTREE—Grandes personnes, une piastre. Les enfans audessous de 12 ans ne paieront que moitié prix.

L'on pourra se procurer des billets durant le jour à la salle d'exposition, ou le soir, au bureau du spectacle.

☞ Les personnes de couleur libres seront admises demain mardi, jour de la dernière représentation. 11 fév.

GARDES D'ORLEANS,

LES sergents et caporaux de la compagnie sont requis de se réunir mardi 12, à six heures du soir, à la caserne de la Mairie, afin d'y prendre les instructions nécessaires.

Par ordre, ROUSSEAU,
11 fév. sergent-instructeur.

LANCIERS D'ORLEANS.

LA compagnie montera à cheval, dimanche prochain, 17 du courant, à 8 heures précises du matin, équipement complet, tenu d'hiver, et elle se réunira sur la place Lafayette.

MM. les membres de la compagnie sont invités à être exacts pour cette sortie. Par ordre du capitaine,
X LECOURT DE BILLOT,
11 fév maréchal-des-logis-chef.

A FRETER.—Le brick doublé et chevillé en cuivre construit à Baltimore, GEORGE GARDNER, capt. Stafford, peut porter environ 1100 balles de coton, et est en bon ordre pour tout voyage. Pour fret ou passage, s'adresser au poteau No. 73, ou à
HARRISON, BROWN & CO.,
11 fév rue Roy de, no. 117.

AVIS.
HOTEL DE LA MARINE
ET DES HABITANS.
Ed. L'HOTE,

TENANT le dit hôtel, a l'honneur de prévenir MM. les habitans de la ville et de la campagne qu'il vient de faire refaire de nouvelles réparations dans ledit établissement ainsi que dans les chambres de bains, qui resteront fermées jusqu'au 23 du courant, et seront rendues à la disposition du public le 25 du dit mois.

Il n'a rien négligé pour continuer à conserver la confiance qu'il a tâché de mériter jusqu'à ce jour tant pour la tenue de la table que pour celle des chambres des personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur présence.

Malgré ces grandes dépenses, les prix de l'hôtel sont toujours les mêmes.

Chambre et pension au mois,	$40, 00
Pension seulement,	30, 00
Do diner seulement,	30, 00
Extra Pensionnaire.	
Déjeûner	0, 50
Diner,	0, 75
La table d'hôte au comptant.	
Déjeûner,	0, 50
Diner,	0, 75

11 fév—15

A LOUER—Cette belle PROPRIETE ci-devant occupée par M. Antoine Abat, située à l'encoignure des rues Ursulines et Remparts. S'adresser à DAVID OLIVIER,
11 fev—6 Rue Conti, No. 83.

AVIS.
BANQUE DE LA CITE.
Nouvelle Orléans, le 9 février 1833.

LES actionnaires de cette Institution sont prévenus que les livres de transfert d'actions seront fermés depuis le mardi, 12 du courant, jusqu'au 1er. mars prochain.
11 fév. H. LAVERGNE, Caissier.

LA VENTE du fonds de librairie, de papier et de tapisserie qui avait été annoncée pour le 23 janvier et a été remise, aura définitivement lieu mardi, 12 février et jours suivans, à 3 heures de soir, encoignure des rues Royale et Ste. Anne. On commencera par les livres de loin, de médecine et de littérature. Au nombre des livres de médecine se trouvent le Dictionnaire des Sciences médicales, en 6 vol. dans la littérature l'Histoire universelle, depuis le commencement du monde, en 120 vol. ; dans les livres anglais, les œuvres complettes de Waverly &c. Dans le papier de tapisserie une grande quantité de bordures.

Conditions.—Au dessous de $100, comptant ; et 60 jours de crédit au dessus de $100 en billets endossés.
11 fév.—3 Ch. JOURDAN.

LA été connu à la gêne de police de la paroisse Jefferson, la négresse LORISE, se disant appartenir à M. Séjesé, et le nègre ROBERT, se disant appartenir à Mme. d'Hébécourt. Les propriétaires des dits esclaves voudront bien les réclamer en payant les frais de geole et d'insertion.
11 fév JACQUES CHARBONNET, shérif.

Eloi Clapp contre la goëlette Ulysses, le capitaine et les propriétaires.

EN vertu d'un writ de fieri-facias à moi adressé par l'honorable Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, vendredi, 15 mars prochain, rue de Chartres et St. Louis, la goëlette Ulysses, ses agrès et appareaux, saisis dans l'affaire ci-dessus. [11 fev.] LOUIS DAUNOY, Marshal.

Eloi Veillon, contre Mlle. Espanie.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, vendredi, 22 février, à midi, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, une paire de boucles d'oreille en diamant, saisie dans l'affaire ci-dessus. [11 fev.] LOUIS DAUNOY, Marshal.

Catherine Bertaud vs C. Gerber.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité de la N. Orléans, j'exposerai en vente, lundi, 11 février, sur les lieux, rue St. Philippe, près de celle Chartres, chapeaux de femme en soie noir et en couleur, aussi un lot de meubles, sais